

A remplir par Secteur de la Voirie

Manifestation	No	reçu	envoyé
---------------	----	------	--------

## CONCEPT DÉCHETS POUR MANIFESTATIONS

La **Directive sur l'emploi de vaisselle réutilisable et la gestion des déchets lors des manifestations** en vigueur depuis le 1.1.2013 soumet toutes les manifestations sujettes à autorisation à l'obligation de fournir un **CONCEPT DECHETS** décrivant la manière dont s'opère la gestion de la vaisselle réutilisable, le tri et l'élimination des déchets ainsi que le nettoyage du site. Les prescriptions relatives à ce concept font partie intégrante de l'autorisation délivrée à l'organisateur. Seules les **Manifestations de minime importance** sont exemptes de l'obligation de la vaisselle réutilisable.

<sup>1</sup> *Sont considérées comme étant de minime importance au sens de l'art. 1<sup>er</sup> al. 2, les manifestations à caractère local d'une durée inférieure à 3 jours consécutifs, comportant moins de 3 stands de boissons ou de nourriture et dont la fréquentation moyenne qui peut être attendue ne dépasse pas 200 personnes par jour.*

Les **commandes de matériel** (conteneurs, sacs, bancs, tables etc.) ne font pas partie du concept déchets. Elles sont à adresser directement à l'Economat de la ville de Fribourg (4 semaines avant la manifestation):

**M. Christophe Cochard**, [christophe.cochard@ville-fr.ch](mailto:christophe.cochard@ville-fr.ch), tél. 026 351'79'15, mob. 079 255'75'08

Le **nettoyage** du périmètre de la manifestation s'effectue en principe par l'organisateur. Pour les grandes manifestations, une demande de nettoyage est à adresser à la voirie (4 semaines avant la manifestation):

Pour toutes les **questions** concernant le nettoyage, le concept ou la gestion des déchets en lien avec la manifestation, veuillez-vous adresser à :

**M. Marc-André Neuhaus**, [marc-andre.neuhaus@ville-fr.ch](mailto:marc-andre.neuhaus@ville-fr.ch), tél. 026 351'79'14, mob. 079 606'12'01

Trouvez toutes les informations et formulaires sur le site internet de la Ville de Fribourg : [www.ville-fribourg.ch](http://www.ville-fribourg.ch) et dans la brochure « **Manifestations propres** » disponible auprès de la Police locale et de la Voirie.

Le présent concept est à remettre au minimum **4 semaines avant le début de la manifestation** auprès de la Direction de la Police locale, Grand Rue 37, 1700 Fribourg [police@ville-fr.ch](mailto:police@ville-fr.ch). Il sera ensuite soumis pour examen au Secteur de la voirie, lequel, si nécessaire, prendra contact avec l'organisateur.

### 1. Informations générales

Nom de la manifestation			
Type de manifestation	<input type="checkbox"/> concert, festival <input type="checkbox"/> événement sportif	<input type="checkbox"/> manifestation politique <input type="checkbox"/> marché	<input type="checkbox"/> Autre ? .....
Adresse www			
Organisateur(s)			
Date de la manifestation	Du:	Au:	Nbre de jours:
Lieu de la manifestation			
Nbre de visiteurs attendus			
Avez-vous demandé du matériel de fête à la Commune (Voirie) ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Prévu

### 2. Responsable déchets

Les organisateurs des manifestations sont tenus de nommer un « Responsable déchets » au sein de leur comité ou de leur structure d'organisation. Cette personne sera responsable d'assurer l'utilisation de vaisselle réutilisable, le tri et l'élimination des déchets ainsi que la propreté de la manifestation selon le concept accepté par la Voirie.

Nom et prénom		
Fonction		
Adresse		
Contact	Tél.	E-mail

### 3. Stands

Stands	Nbre stands	Remarques
Uniquement boissons		
Uniquement nourriture		
Boissons + nourriture		
Stand de ravitaillement		
Autres stands		

### 4. Vente de boissons

Toutes les boissons sont à servir dans des gobelets, verres ou tasses réutilisables.

Bouteilles PET 3 dl : vente uniquement avec une consigne !

Boissons	Bouteilles PET	Bouteilles verre	Ouvert (fûts)	Gobelets, verres, tasses réutilisables	retour avec jetons	Consigne CHF ?
Minérales ouvert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Minérales PET 3 dl	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	
Bières		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Vin		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Champagne		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Long Drink		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Café/thé				<input type="checkbox"/>		

### 5. Vente de nourriture

Nourriture vendue :				
	<i>réutilisable</i>	<i>matière : plastique, porcelaine ... ? type : assiettes, bols, barquettes... ?</i>	<i>Consigne CHF?</i>	<i>jetable*</i>
Vaisselle	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
Services	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
Petits récipients**				

\* Autorisé uniquement pour petites manifestation (voir définition, page 1)

\* P. ex. gobelets pour glace, coupe de fruits etc. – uniquement selon entente spéciale

### 6. Vaisselle réutilisable

Location de la vaisselle réutilisable (quelle entreprise ?)		
Information des visiteurs (comment ?)		
Retour de la vaisselle	<i>Au(x) stand(s) de vente de boissons/nourriture</i> <input type="checkbox"/>	<i>Stand spécial pour le retour de la vaisselle</i> <input type="checkbox"/>
Remarques		

## 7. Tri des déchets

Les organisateurs de la manifestation mettent en œuvre des mesures pour favoriser le tri des déchets et l'élimination séparée de ceux-ci. Veuillez cocher svp.

X	Déchets produits	Collecte séparée – comment ?	Elimination finale ? Comment, par qui ?
<input type="checkbox"/>	PET	<input type="checkbox"/> tri dans les stands <input type="checkbox"/> sacs PET-Recycling <sup>1</sup>	<input type="checkbox"/> Repris par l'organisateur <input type="checkbox"/> Repris par la Voirie <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> .....
<input type="checkbox"/>	Verre	<input type="checkbox"/> tri dans les stands <input type="checkbox"/> dans des caisses	<input type="checkbox"/> Repris par l'organisateur <input type="checkbox"/> Repris par la Voirie <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> .....
<input type="checkbox"/>	Aluminium	<input type="checkbox"/> tri dans les stands <input type="checkbox"/> sacs Alu-Recycling <sup>1</sup>	<input type="checkbox"/> Repris par l'organisateur <input type="checkbox"/> Repris par la Voirie <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> .....
<input type="checkbox"/>	Papier/carton d'emballages	<input type="checkbox"/> tri dans les stands <input type="checkbox"/> tri dans la manifestation	<input type="checkbox"/> Repris par l'organisateur <input type="checkbox"/> Repris par la Voirie <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> .....
<input type="checkbox"/>	Huiles usées	<input type="checkbox"/> tri dans les stands	<input type="checkbox"/> Repris par l'organisateur <input type="checkbox"/> Repris par la Voirie <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/>	Mégots	<input type="checkbox"/> cendriers à disposition	
<input type="checkbox"/>	Ordures	<input type="checkbox"/> sacs noirs (facturation au poids) <input type="checkbox"/> conteneurs bleus (fact. au poids) <input type="checkbox"/> sacs bleus (taxés) <input type="checkbox"/> conteneurs bleus (y.c élimination)	<input type="checkbox"/> Repris par l'organisateur <input type="checkbox"/> Repris par la Voirie <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> .....
<input type="checkbox"/>	Dépôts des déchets		<input type="checkbox"/> Remorques « manifestations » <input type="checkbox"/> .....

<sup>1</sup> Des sacs de collecte pour les bouteilles PET et les canettes en aluminium sont mis à disposition gratuitement; les commandes sont à adresser à l'Economat, M. Cochard (contact, voir page 1)

<sup>2</sup> Reprise des déchets collectés uniquement selon discussion préalable avec la voirie, M. Neuhaus (contact, voir page 1), facturation des prestations selon information donnée

<sup>3</sup> Remorque manifestations (uniquement pour grandes manifestations) à réserver à l'Economat, M. Cochard (contact, voir page 1)

## 8. Nettoyage

L'organisateur de la manifestation assure que les tenanciers des stands :

<input type="checkbox"/>	sont informés avant la manifestation au sujet des exigences liées au concept de gestion des déchets (vaisselle réutilisable, tri et évacuation des déchets, nettoyage de la place, etc.).
<input type="checkbox"/>	nettoient régulièrement la surface de leur stand.
<input type="checkbox"/>	débarrassent régulièrement les tables/bancs.
<input type="checkbox"/>	trient les déchets régulièrement et les amènent aux endroits prévus.

L'organisateur assure que:

<input type="checkbox"/>	le périmètre de la manifestation est tenu propre pendant toute la manifestation.
<input type="checkbox"/>	les infrastructures de tri sont vidées régulièrement pendant toute la durée de la manifestation.
<input type="checkbox"/>	après le démontage des stands, les places sont nettoyées, les déchets triés et amenés aux endroits prévus.

Le nettoyage est effectué pendant la manifestation par:

<input type="checkbox"/>	les organisateurs de la manifestation.
<input type="checkbox"/>	le service de la Voirie de la Ville de Fribourg <sup>4</sup> .
<input type="checkbox"/>	Autres :

Le nettoyage final est effectué par:

<input type="checkbox"/>	les organisateurs de la manifestation.
<input type="checkbox"/>	le service de la Voirie de la Ville de Fribourg <sup>4</sup> .
<input type="checkbox"/>	Autres :

<sup>4</sup> uniquement selon discussion préalable avec la voirie, M. Neuhaus (contact, voir page 1) ; facturation des prestations selon information donnée

### 9. Plan des emplacements des poubelles et conteneurs de tri

<input type="checkbox"/>	Un plan des poubelles et conteneurs de tri est livré en annexe à ce document.
--------------------------	---

### 10. Remarques

--

Lieu .....

Date .....

Signature .....

***L'organisateur, par sa signature, déclare avoir pris connaissance des présentes prescriptions qui, une fois validées par le Secteur de la voirie, feront partie intégrante de l'autorisation délivrée par la Police locale.***